Auditeas

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ETP D'AVRANCHES
60, rue de la Liberté
50 300 AVRANCHES

10, rue Saint Martin
50300 AVRANCHES
02 33 60 95 18
06 10 28 22 64
fparis@auditeas.fr

S.A.R.L. au capital de 10000€
RCS Coutances 751.733.635
N° TVA FR96 751733635

commissaire aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION DES AMIS DE L'ETP D'AVRANCHES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du Président relatives aux comptes annuels

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Président, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Président de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avranches,
Le 26 avril 2019

AUDITEAS
Fabienne PARIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de CAEN

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) ACTIF
Dossier : CONSO - DOSSIER ETP--CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018 - Avec

Libellé	Montant brut 2018	Amort. et prov. 2018	Montant net 2018	Montant net 2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	97 564	86 953	10 611	20 513
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	323 438	17 632	305 806	305 806
Constructions	5 837 519	3 669 788	2 167 731	2 325 399
Installations techniques, matériels et outillage	4 543 711	3 155 925	1 387 786	1 429 311
Autres immobilisations corporelles	531 521	443 975	87 546	90 300
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 042		2 042	2 042
TOTAL I	**11 335 811**	**7 374 273**	**3 961 538**	**4 173 387**
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures	252 023		252 023	238 412
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	103 690		103 690	91 894
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	1 043 305	10 606	1 032 700	859 850
Autres créances	203 558		203 558	298 646
Valeurs mobilières de placement	**1 959 848**		**1 959 848**	**2 107 405**
Disponibilités	**3 247 691**		**3 247 691**	**2 747 143**
Charges constatées d'avance	**12 492**		**12 492**	**4 472**
TOTAL III	**6 822 608**	**10 606**	**6 812 002**	**6 347 821**
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	**18 158 419**	**7 384 878**	**10 773 541**	**10 521 208**

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF
Dossier : CONSO - DOSSIER ETP--CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018 - Avec

Libellé	Montant net 2018	Montant net 2017
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	**344 529**	**344 529**
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	3 068 563	2 947 312
Réserves de compensation	63 799	60 549
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	813 246	697 325
Autres réserves	9 157	8 264
Report a nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	**-2 474**	**-260**
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	**2 119**	**8 371**
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	**33 507**	**22 604**
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	**506 287**	**243 753**
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	**190 423**	**163 110**
Provisions réglementées :	**3 050 910**	**3 063 756**
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	229 566	229 566
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	41 076	45 133
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	2 780 268	2 789 057
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	**8 080 067**	**7 559 313**
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	**609 931**	**733 057**
Fonds dédiés	**8 074**	**10 836**
TOTAL III	**618 005**	**743 893**
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	401 943	473 902
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	837 266	854 285
Dettes sociales et fiscales	769 844	819 383
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 040	
Autres dettes (5)	61 770	70 431
Produits constatés d'avance	2 607	
TOTAL IV	**2 075 469**	**2 218 002**
Ecart de conversion (passif) **TOTAL V**		
TOTAL PASSIF **(I +II+III+IV+V)**	**10 773 541**	**10 521 208**

(1) Dont compte 1201
et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs.

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF
Dossier : CONSO - DOSSIER ETP--CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018 - Avec

Libellé	Montant net 2018	Montant net 2017
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an :		
Dont à moins d'un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES
Dossier : CONSO - DOSSIER ETP--CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018 - Avec journaux de simulation

CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2017
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 533 816	1 269 196
Variation de stock	-13 611	-59 001
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	446 867	463 926
Services extérieurs et autres	1 228 602	1 214 902
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	109 160	96 656
- autres	8 013	8 310
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	3 025 706	2 959 449
- charges sociales	1 162 195	1 200 543
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	599 883	587 840
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation	31 855	24 642
Autres charges	825	347
TOTAL I	**8 133 311**	**7 766 809**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 019	19 865
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	**17 019**	**19 865**

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES
Dossier : CONSO - DOSSIER ETP--CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018 - Avec journaux de simulation

CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2017
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	0	52 109
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	28 962	51 850
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	5 509	17 005
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	**34 470**	**120 964**
TOTAL DES CHARGES	**8 184 800**	**7 907 638**
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	**506 287**	**243 753**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**8 691 087**	**8 151 391**

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS
Dossier : CONSO - DOSSIER ETP--CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018 - Avec journaux de simulation

PRODUITS	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	3 887 935	3 484 679
Production vendue :		
- prestations de services	10 947	11 174
- divers	11 797	-14 775
Production stockée ou déstockage de production	1 226	
Production immobilisée	2 950 573	2 823 165
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitations et participations	181 095	118 311
Reprises sur amortissements et provisions	64 694	84 894
Transferts de charges	1 483 198	1 442 784
Autres produits	**8 591 466**	**7 950 231**
TOTAL I		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	40 931	43 334
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	**40 931**	**43 334**
TOTAL II		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	20 643	62 013
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	19 692	58 146
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	4 058	4 058
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		15 633
- reprises sur autres provisions	14 298	17 975
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
TOTAL III	**58 690**	**157 826**
TOTAL DES PRODUITS	**8 691 087**	**8 151 391**
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**8 691 087**	**8 151 391**

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

ANNEXE

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Article L.123-12 et suivant du Code de commerce)

Fait Majeur de l'Exercice 2018

¤ Néant

Principes généraux, méthode d'évaluation

¤ Principes comptables

* Application du Cadre Normalisé :

Le plan des comptes de l'Association est établi par référence au décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 (JO du 24/10/2003) relatif à la gestion budgétaire et comptable des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux gérés par des organismes à but non lucratif (se substituant à l'instruction M21 – n°87-67 du 16 mars 1987).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Application du principe de continuité de l'activité. Pour l'établissement des comptes annuels l'Association est supposée poursuivre ses activités. Dans un avenir prévisible l'Association n'a ni l'intention ni l'obligation de réduire sensiblement ou de cesser ses activités.

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

- Principe d'indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les charges et les produits sont rattachés à chaque exercice qui le concerne.

Il est rappelé qu'en application de l'art.10 des statuts de l'AAETPA alinéa 4 le Conseil d'Administration décide de l'affectation des résultats des secteurs ressortissants de sa gestion propre.

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

II – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1-0 Immobilisations

- Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat minoré des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement obtenus et majoré des coûts directement engagés pour la mise en état d'utilisation du bien) ou à leur coût de production.

- Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût de revient.

- Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens. Les principales durées retenues sont :

Type d'immobilisations	Mode d'Amortissement	Durée
Concessions, brevets, droits similaires	Linéaire	2 à 5 ans
Constructions : Structures	Linéaire	15 à 30 ans
Constructions : Fenêtres	Linéaire	15 à 30 ans
Installat° générales, agencement, construct°	Linéaire	5 à 15 ans
Matériels industriels	Linéaire	3 à 10 ans
Outillages industriels	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 8 ans

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

■ Etat de l'actif Immobilisé

Immobilisations	Immobilisations au 31 décembre 2017	Acquisitions 2018	Cessions 2018	Immobilisations au 31 Décembre 2018
Immobilisations incorporelles	**97 564**			**97 564**
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	97 564			97 564
Fonds commercial				
- dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles	**11 004 288**	**388 034**	**156 133**	**11 236 189**
Terrains	301 792			301 792
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	21 646			21 646
Constructions	5 720 003	117 516		5 837 519
Installations, matériel et outillage techniques	4 445 639	243 580	145 507	4 543 711
Autres immobilisations corporelles	515 209	26 939	10 626	531 521
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières	**2 058**			**2 058**
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15			15
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 042			2 042
TOTAL IMMOBILISATION	**11 103 910**	**388 034**	**156 133**	**11 335 811**

■ Amortissements de l'actif immobilisé

Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2017	Dotations 2018	Diminutions 2018	Amortissements et dépréc. au 31/12/2018	Contrôle amortissements 2018
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	77 051	9 902		86 953	77 051
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.	77 051	9 902		86 953	86 953
Fonds commercial (établissements privés)					
- dont droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	6 853 472	589 981	156 133	7 287 319	6 853 472
Terrains					
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	17 632			17 632	17 632
Constructions sur sol propre	2 858 635	275 184		3 133 819	3 133 819
Constructions sur sol d'autrui	535 969			535 969	535 969
Installations, matériel et outillage techniques	3 016 328	285 104	145 507	3 155 925	3 155 925
Autres immobilisations corporelles	424 908	29 692	10 626	443 975	443 975
Immobilisations corporelles en cours					
Dépréciations des immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	6 930 523	599 883	156 133	7 374 273	7 374 273

2-0 Stocks et en cours

- Inventaire effectué le 31 Décembre.

- Valorisation des matières premières au dernier cours d'achat connu.

- Valorisation des produits finis au prix de revient.

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

3-0 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées uniquement de :

- valeurs obligataires

Selon leur valeur d'émission : 1 959 848 € pour l'ensemble de l'ETP

4-0 Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	Montant au 31/12/2017	Augmentations 2018	Diminutions 2018	Montants au 31/12/2018	Contrôle provisions 2018
Provisions pour risques et charges					
151 - Provisions pour risques					
dont provisions pour litige (c/1511)					
dont prov. pour garanties données aux usagers (c/1512)					
dont provisions pour pertes sur marchés à terme (c/1513)					
dont provisions pour amendes et pénalités (c/1514)					
dont provisions pour perte de change (c/1515)					
dont autres provisions pour risques (c/1518)					
dont provisions pour risques d'emploi (c/1516)					
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (retraite...)	343 976	31 855	81 200	294 631	294 631
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)					
157 - Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	365 387	12 746	63 527	314 606	314 606
dont provisions pour grosses réparations (c/1572)	*17 388*		*9 212*	*8 177*	*8 177*
158 - Autres provisions pour charges	23 694		23 000	694	694
dont provisions pour rémun. pers. handicapées (c/1581)	*23 000*		*23 000*		
dont autres provisions pour charges (c/1588)	*694*			*694*	*694*
TOTAL GENERAL	**733 057**	**44 601**	**167 727**	**609 931**	**609 931**

5-0 Provisions réglementées

Provisions réglementées	Provisions réglementées au 31/12/2017	Augmentations 2018	Diminutions 2018	Provisions réglementées au 31/12/2018	Contrôle provisions 2018
Provisions Réglementées					
141 - Destinées à la couverture du Besoin en Fonds de Roulement *	229 566			229 566	229 566
142 - Pour renouvellement des immobilisations *	45 133		4 058	41 076	41 076
144 - Relatives aux autres éléments de l'actif					
145 - Amortissements dérogatoires *					
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)					
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)					
148 - Autres provisions réglementées	2 789 057	5 509	14 298	2 780 268	2 780 268
*14861 - dont réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé *	*74 135*	*1 306*		*75 441*	*75 441*
*14862 - dont réserves des plus-values nettes d'actif circulant *	*2 714 922*	*4 203*		*2 719 124*	*2 704 827*
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**3 063 756**	**5 509**	**18 355**	**3 050 910**	**3 050 910**

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

6-0 Etat des créances et des dettes

Libellé	Montant brut 2018
CREANCES (a)	
Créances de l'actif immobilisé :	
Créances rattachées à des participations(25-26)	
Prêts (274)	
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)	2 058
Créances de l'actif circulant :	
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	1 043 305
Autres créances clients (4096,4097, etc)	190 193
Personnel et comptes rattachés (421,)	1 139
Sécurité sociale et autres organismes sociaux(43 sauf)	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	12 227
Autres	
Charges constatées d'avance (486)	12 492
TOTAL CREANCES	**1 261 413**
DETTES (b)	
Emprunts obligataires convertibles (161)	
Autres emprunts obligataires (163)	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164 ..)	401 943
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	839 306
Personnel et comptes rattachés (421,)	520 448
Sécurité sociale et autres organismes sociaux(43 sauf)	198 667
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	50 729
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)	
Autres dettes (solde crediteur 409, 41, 45, 46, ...)	61 770
Produits constatés d'avance (487)	2 607
TOTAL DETTES	**2 075 469**

7-0 Engagements hors bilan

Nature Dette	Nature de la Garantie	Ord Bénéficiaire	Montant début	31/12/2018
Prêt	Nantissement de compte-titre	Caisse d'épargne	227 000 €	196 065 €
Prêt	Nantissement de compte-titre	Caisse d'épargne	36 000 €	29 001 €
Prêt	Nantissement de compte-titre	Caisse d'épargne	174 400 €	131 250 €

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

8-0 Effectif moyen 2018

Usagers	116
Personnel assurant le fonctionnement de l'Etablissement	55

9-0 Information concernant les honoraires du Commissaire aux Comptes

Le montant total des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre du contrôle légal des comptes s'élève à 7 450.00 € HT.

10-0 Information concernant la rémunération des Dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat Associatif et à l'engagement éducatif, la rémunération totale des quatres plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élève à 214 431.93 € Brut.

11-0 Engagements de retraite

Hypothèses de calcul retenues :

Age de départ : 62 ans
Taux d'actualisation : 1.30%
Turn over : faible

Montant total de l'engagement au 31 décembre 2018 : *294 631 €*

(Ce montant est intégralement couvert par une provision pour charges).

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

FONDS DEDIES

Excercice clos le : 31 décembre 2018

	Situations			
	A	B	C	D
I. Subventions de fonctionnement affectées				
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (cpte 194)	Utilisation en cours d'exercice (cpte 7894)	Engagements à réaliser sur ressources affectées (cpte 6894)	Fonds à engager en fin d'exercice (cpte 194) (1)
Subvention 1					- €
. R T T	10 836 €	10 836 €	2 752 €		8 074 €
TOTAL	**10 836 €**	**10 836 €**	**2 762 €**	**0 €**	**8 074 €**

II. Dons manuels, legs & donations affectés (*)					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (cpte 195, 197, 193)		Engagements à réaliser sur ressources affectées (cpte 6895; 6897, 6893)	Fonds à engager en fin d'exercice (cpte 195, 197, 193) (1)
Dons manuels					- €
Sous-total	- €	- €			- €
					- €
Sous-total	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**

(*) l'Ordre des experts comptables et la Compagnie nationale des commissaires aux comptes incluent les apports dans ce tableau

(1) le montant des fonds dédiés à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A-B+C=D)

Document annexé à un rapport établi par AUDITEAS Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Caen

SUIVI : I.LEGS,DONATIONS. II. DONS EN NATURE

Excercice clos le : 31 décembre 2018

Legs & donations autorisés par l'administration	Solde des legs & donations en début d'exercice	Encaissements	Décaissements & virements pour affectation définitive	Solde des legs & donations en fin d'exercice
	- €	- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €
TOTAL	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**

Dons en nature	A A nouveau (stock initial)	B Sorties vendues	C Entrées stockées	D Solde (stock final) (1)
				- €
				- €
				- €
				- €
TOTAL	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**

(1) Le montant des dons en nature restant à vendre à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A-B+C=D)

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Excercice clos le : 31 décembre 2018

Libellé	A Solde au début de l'exercice	B Augmentations	C Diminutions	D Solde à la fin de l'exercice (1)
Fonds propres	- €			- €
. Fonds associatifs sans droit de reprise	344 529 €			344 529 €
. Ecart de réévaluation	- €			- €
. Réserves	3 713 450 €	241 316 €		3 954 765 €
. Report à nouveau	22 343 €	8 690 €		31 033 €
. Résultat sous contrôle	8 371 €		- 6 252 €	2 119 €
. Résultat de l'exercice	243 754 €	506 287 €	262 533 €	506 287 €
SOUS-TOTAL	**4 332 446 €**	**756 293 €**	**256 282 €**	**4 838 734 €**
Autres fonds associatifs	- €			- €
. Fonds associatifs sans droit de reprise	- €			- €
. Ecart de réévaluation	- €			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables (par l'organisme)	163 109 €	43 200 €	15 887 €	190 423 €
. Provisions réglementées	3 063 756 €	5 509 €	18 355 €	3 050 910 €
. Droit des propriétaires (commodat)	- €			- €
SOUS-TOTAL	**3 226 865 €**	**48 709 €**	**34 242 €**	**3 241 333 €**
TOTAL	**7 559 312 €**	**805 002 €**	**290 524 €**	**8 080 067 €**

(1) Le montant des fonds associatifs à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A-B+C=D)

RESERVE POUR PROJET ASSOCIATIF

Intitulé des projets	Montant début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice (1)	Diminution de l'exercice (2)	Montant en fin de l'exercice
	- €	- €	- €	- €	- €
Projet 2					
Projet 3					
TOTAL	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**

Document annexé au rapport établi par
AUDITA
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

CONSOLIDE

EXPLICATIONS : I. REPORT - II. RESULTAT DE L'EXERCICE

Excercice clos le : 31 décembre 2018

I. REPORT A NOUVEAU : EXPLICATIONS (*)

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	DEBITEUR	CREDITEUR
Report à nouveau des activités contôlées affectées :		
- à l'exercice N	- €	- €
- aux exercices ultérieurs (1)		
Report à nouveau des activités contôlées non affectées (2)		
Total compte 115 (résultat sous contrôle des tiers financeurs)		2 119,93 €
Compte 114 (dépenses refusées par l'autorité de tarification) (3)	2 474,00 €	
Compte 116 (dépenses non opposables aux tiers financeurs)	- €	33 507,00 €
Report à nouveau de la gestion propre (comptes 110 ou 119)	- €	
SOLDE	**2 474,00 €**	**35 626,93 €**

(*) ce tableau est, le cas échéant, à détailler par activité & par établissement

(1) préciser lesquels - (2) affectation résultat N-1 en attente de confirmation - (3) préciser le montant des dépenses abusives refusées faisant l'objet d'un recours devant le tribunal de la tarification (TITSS)

Document annexé à un rapport établi par
AUDITEAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

ETP COMMERCIAL DOSSIER 01

EXPLICATIONS : I. REPORT - II. RESULTAT DE L'EXERCICE

Excercice clos le : 31 décembre 2018

I. REPORT A NOUVEAU : EXPLICATIONS (*)

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	DEBITEUR	CREDITEUR
Report à nouveau des activités contôlées affectées :		
- à l'exercice N		
- aux exercices ultérieurs (1)		
Report à nouveau des activités contôlées non affectées (2)		
Total compte 115 (résultat sous contrôle des tiers financeurs)		- €
Compte 114 (dépenses refusées par l'autorité de tarification) (3)		
Compte 116 (dépenses non opposables aux tiers financeurs)		- €
Report à nouveau de la gestion propre (comptes 110 ou 119)		
SOLDE		- €

(1) préciser lesquels - (2) affectation résultat N-1 en attente de confirmation - (3) préciser le montant des dépenses abusives refusées faisant l'objet d'un recours devant le tribunal de la tarification (TITSS)

ETP CONSEIL GENERAL DOSSIER 91

EXPLICATIONS : I. REPORT - II. RESULTAT DE L'EXERCICE

Excercice clos le : 31 décembre 2018

I. REPORT A NOUVEAU : EXPLICATIONS (*)

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	DEBITEUR	CREDITEUR
Report à nouveau des activités contôlées affectées :		
- à l'exercice N		- €
- aux exercices ultérieurs (1)		
Report à nouveau des activités contôlées non affectées (2)		
Total compte 115 (résultat sous contrôle des tiers financeurs)	138 325,00 €	
Compte 114 (dépenses refusées par l'autorité de tarification) (3)	2 214,00 €	
Compte 116 (dépenses non opposables aux tiers financeurs)		29 439,00 €
Report à nouveau de la gestion propre (comptes 110 ou 119)		
SOLDE	140 539,00 €	29 439,00 €

(1) préciser lesquels - (2) affectation résultat N-1 en attente de confirmation - (3) préciser le montant des dépenses abusives refusées faisant l'objet d'un recours devant le tribunal de la tarification (TITSS)

Document annexé à un rapport établi par ADDEAL, Commissaires aux Comptes, Membre de la compagnie régionale de Caen

ETP ARS DOSSIER 93

EXPLICATIONS : I. REPORT - II. RESULTAT DE L'EXERCICE

Excercice clos le : 31 décembre 2018

I. REPORT A NOUVEAU : EXPLICATIONS (*)

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	DEBITEUR	CREDITEUR
Report à nouveau des activités contôlées affectées :		
- à l'exercice N		- €
- aux exercices ultérieurs (1)		
Report à nouveau des activités contôlées non affectées (2)		
Total compte 115 (résultat sous contrôle des tiers financeurs)		111 598,00 €
Compte 114 (dépenses refusées par l'autorité de tarification) (3)	260,00 €	
Compte 116 (dépenses non opposables aux tiers financeurs)		4 068,00 €
Report à nouveau de la gestion propre (comptes 110 ou 119)		
SOLDE	**260,00 €**	**115 666,00 €**

(1) préciser lesquels - (2) affectation résultat N-1 en attente de confirmation - (3) préciser le montant des dépenses abusives refusées faisant l'objet d'un recours devant le tribunal de la tarification (TITSS)

ETP ASSOCIATION DOSSIER 95

EXPLICATIONS : I. REPORT - II. RESULTAT DE L'EXERCICE

Excercice clos le : 31 décembre 2018

I. REPORT A NOUVEAU : EXPLICATIONS (*)

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	DEBITEUR	CREDITEUR
Report à nouveau des activités contôlées affectées :		
- à l'exercice N		
- aux exercices ultérieurs (1)		
Report à nouveau des activités contôlées non affectées (2)		
Total compte 115 (résultat sous contrôle des tiers financeurs)		28 846,93 €
Compte 114 (dépenses refusées par l'autorité de tarification) (3)		
Compte 116 (dépenses non opposables aux tiers financeurs)		
Report à nouveau de la gestion propre (comptes 110 ou 119)		
SOLDE	- €	**28 846,93 €**

(1) préciser lesquels - (2) affectation résultat N-1 en attente de confirmation - (3) préciser le montant des dépenses abusives refusées faisant l'objet d'un recours devant le tribunal de la tarification (TITSS)

Document annexé au rapport établi par AUDITEAS Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Caen

AFFECTATION DU RESULTAT

Excercice clos le : 31 décembre 2018

I. GESTION CONTROLEE (ESMS)

							PROPOSITIONS						
							Affectations en réserves			Affectation en report à nouveau			
ETABLISSEMENT	Résultat comptable	Résultats antérieurs à affecter	Réserve de compensation des déficits	Excédents affectés compensation charges d'amortissements	Dépenses inopposables	Résultat administratif	Excédent investissements	Excédent couverture BFR	Compensation déficit	Compensation charges d'amortissement	Exédent réduction d'exploitation	Excédent financement mesures exploitation	Report à nouveau déficitaire
Dossier 91 ETP /Conseil Général	500,98 €				9 490,77 €	9 991,75 €						9 991,75 €	
Dossier 93 ETP / ARS	146 291,82 €				-9 689,39 €	136 602,43 €	136 602,82 €						
TOTAUX	**146 792,80 €**	**- €**	**- €**	**- €**	**- 198,62 €**	**146 594,18 €**	**136 602,82 €**	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**	**9 991,75 €**	**- €**

II. GESTION PROPRE

Résultat comptable		Déficit	Excédent	
Affectation		*Report à nouveau*	*Report à nouveau*	37 358,00 €
Dossier 95 / Association AAETPA	37 472,32 €		*Autres Réserves*	114,32 €
Dossier 01 /ETP Commercial	322 022,00 €		*Réserves Investissement*	161 001,00 €
			Réserves B F R	161 001,00 €
			Dont réserves pour projet associatif	

Document annexé à un rapport établi par AUDITEAS Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Caen